

LIAISON

alptis

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES
DES COMITES CONSULTATIFS
REGIONAUX

PARTENAIRE
DE VOTRE PATRIMOINE SANTE

N° 15
JUIN 1993

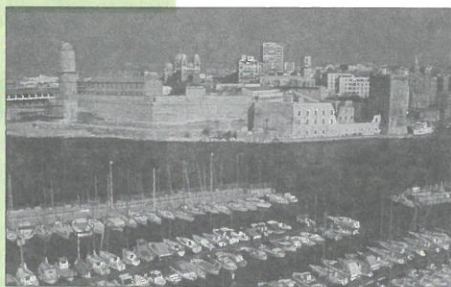
EDITORIAL

BIENVENUE A MARSEILLE



Nous allons avoir un double intérêt à accueillir dans notre région la prochaine assemblée générale de l'Alptis les 9 et 10 octobre prochains.

D'abord, bien sûr, le plaisir de vous faire apprécier notre ville, trop méconnue, en vous aidant à en découvrir, ne serait-ce que quelques heures, les attraits. Et aussi, parce que nos comités, au long de l'année, regroupent un petit nombre d'adhérents fidèles et motivés, nombre que nous aimerions voir grossir un peu.



L'assemblée générale est une bonne occasion de mieux faire connaître l'Alptis aux sociétaires de la région. Et de les convaincre ainsi de se joindre à nous pour continuer à la faire vivre, dans chaque département, entre les "points forts" que sont nos assemblées générales.

Nous vous espérons donc nombreux à venir partager, l'espace d'un week-end, la richesse des échanges qui marquent nos congrès, et les charmes de la Méditerranée.

Gilbert Bianchi
Président du comité
des Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIVE

ASSEMBLEE GENERALE DE MARSEILLE LES 9 ET 10 OCTOBRE

La vie d'Alptis à l'ordre du jour

Permettre aux adhérents de faire les propositions qui orientent la marche de l'association : c'est le rôle du rendez-vous annuel qu'est l'assemblée générale. Pour les susciter, ateliers et assemblée statutaire du samedi, grand débat du dimanche aborderont des thèmes très variés :

- Sur les activités de l'Alptis : faut-il plafonner les remboursements complémentaires ? comment renforcer le développement associatif ; la transparence de l'information due aux adhérents.

- Sur des sujets d'actualité : peut-on limiter les abus de prescription en matière de dépenses de santé ? quels nouveaux financements de la protection sociale pour ne pas pénaliser l'emploi ? faut-il assurer l'aléa thérapeutique ? pourquoi si peu de travailleurs non salariés ont-ils une protection complémentaire "arrêt de travail" ?

Nul doute que sur ces sujets, nos adhérents ont beaucoup de choses à dire. Les réunions d'été des comités peuvent être mises à profit pour explorer ces sujets et préparer leurs interventions. A l'issue de l'assemblée générale, nous aurons ainsi des propositions constructives à présenter à nos partenaires.

LA CONFERENCE DE COORDINATION DES PRESIDENTS DE COMITES A STRASBOURG LE 3 AVRIL Les comités en terre alsacienne



"L'accouplement du coq gaulois et de l'aigle allemand a généré la cigogne alsacienne, mais quand la cigogne regarde son père aigle, elle ne se reconnaît pas et quand elle regarde sa mère coq, elle ne se reconnaît pas davantage. Il y a comme un malaise dans la famille..." c'est par ces mots que Marie-Paule Veit, présidente du comité d'Alsace a accueilli ses "confrères" dans sa "province pas comme les autres". Un accueil spirituel et chaleureux qui n'a pas longtemps distrait les quelques 80 participants appelés à une longue matinée de travail.

Marie-Paule Veit, présidente du comité
d'Alsace, a accueilli les participants.

(Suite p.2)

ASSOC'ACTIVE

LA CONFERENCE DE COORDINATION DES PRESIDENTS DE COMITES A STRASBOURG LE 3 AVRIL

Les comités en terre alsacienne

(Suite de la page 1)

Trois ateliers ont respectivement planché sur les produits et les services, le développement et la notoriété de l'association et la conduite de réunion, tandis que se tenaient les comités éditoriaux des journaux *Liaison* et *Infos Alptis*. L'assemblée plénière, pendant laquelle quelques débats ont été poursuivis ou amorcés, a permis aux administrateurs et aux cadres d'Alptis Gestion de faire un point sur leurs activités et leurs projets. Parmi ceux-ci on peut noter la décision du conseil d'administration de faire plus largement appel

aux candidatures nouvelles à l'occasion des renouvellements statutaires. En outre, pour renforcer la communication entre les comités et le conseil, deux présidents seront chaque année invités à assister, à titre consultatif, aux séances de ce dernier. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester au siège.



M. Le Landais et M. Coudert



L'assemblée plénière



Dans les ateliers

TELEGRAMMES

ENTENDU A STRASBOURG

"L'association dépense beaucoup d'argent pour ce genre de conférence... Ne vaudrait-il pas mieux l'affecter plus largement aux manifestations organisées localement par nos comités ?"

Que faut-il en penser ? Si nous voulons une vie associative réelle, il faut bien que les membres les plus actifs de l'association se rencontrent parfois. Comme ils sont dispersés dans toute la France, cela entraîne quelques frais, réduits par des négociations serrées avec hôteliers et restaurateurs. Enfin, jamais les comités n'ont été limités dans l'organisation de manifestations destinées à faire connaître l'activité de l'Alptis. Le débat est ouvert. Vos avis sont les bienvenus.

- **Comité de l'Aude : un nouveau président** a été désigné, René Sourou succède à Loïc Bertrou.

- **Comité de Bourgogne : "la drogue ce grand fléau"** était le thème du dîner-débat organisé le 6 mai à Dijon par les membres du comité. Des spécialistes (juge d'instruction, inspecteur divisionnaire de la Brigade des stupéfiants, psychiatre, éducateurs...) animaient ce débat qui a réuni 45 personnes.

- **Comité des Côtes d'Armor : la réunion annuelle d'information** était consacrée à la complémentaire maladie et aux régimes de prévoyance. Elle s'est tenue le 31 mars dernier à Plérin, devant une quarantaine de personnes attentives et



concernées, qui ont pu discuter avec Eric Blanchot, président du comité, Gilles Sourie, délégué régional de Rennes, Bruno Chaigne, directeur d'Alptis.

ASSOC'ACTIVE

ANIMATION DES COMITES

Des résultats encourageants

Après le constat d'étape fait à la conférence de Bordeaux, 92-93 a été l'année du "second souffle" des comités. Le point a été fait à Strasbourg.

Pour renforcer l'effectif des comités, des invitations ont été lancées dans 31 départements. 10 000 adhérents ont été contactés. Plusieurs nouveaux membres ont été ainsi recrutés. L'opération est poursuivie dans les départements non touchés. Un **Guide du président de comité** a été réalisé et, dans la même optique, des formations à l'animation sont proposées à chaque réunion. Pour donner une vie réelle aux comités, ils sont invités à **se réunir au moins deux fois par an** : la plupart ont tenu une première réunion depuis l'assemblée générale. Deux **communiqués de presse** ont été proposés aux comités, charge à eux de les faire passer dans la presse locale.

Un constat positif : les initiatives vont croissant (huit réunions publiques auront été organisées avant l'été) ; les comités s'expriment dans les ateliers, plus nombreux qu'auparavant, de l'assemblée générale ; ils sont associés à la préparation des journaux d'Alptis. Mais il reste encore beaucoup à faire : notamment pour "réanimer" certains comités et pour accroître la participation aux deux réunions annuelles (l'assemblée générale et la conférence des présidents).

- **Une conférence-débat sur "La protection sociale en question"** a été organisée conjointement par Apicil/Arcil et Alptis, à Bourg-en-Bresse. Près de 120 personnes ont assisté, le 30 mars, à cette réunion où intervenaient M. Lombardot, inspecteur général des affaires sociales, et M. Lépinay, ancien rédacteur en chef de *Lyon-Libération*, auteur de *Sécu*, faillite sur ordonnance.

ON EN PARLE

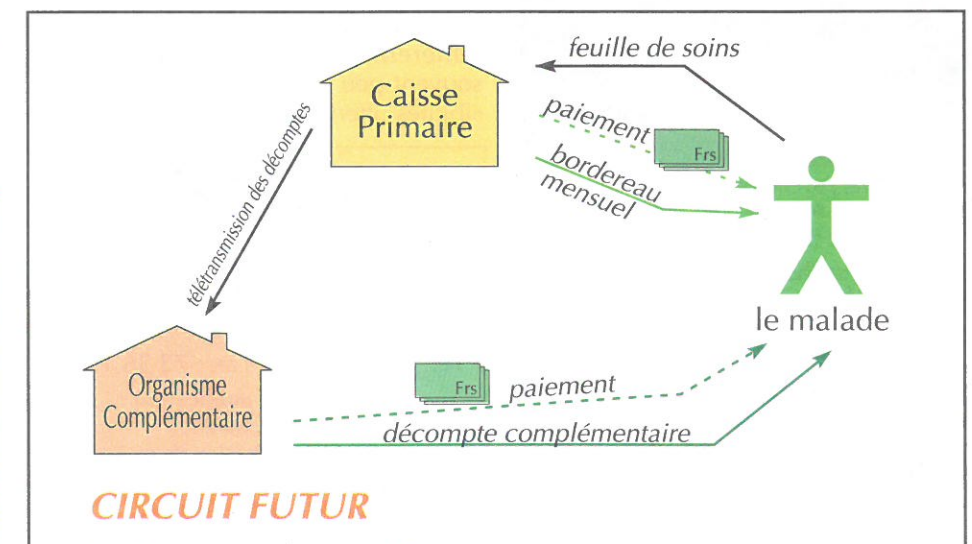
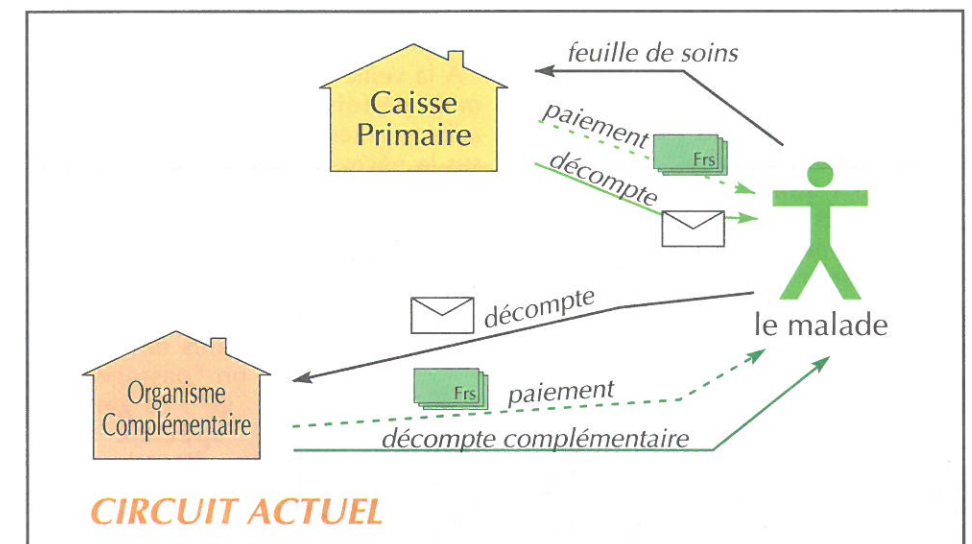
Caisses primaires - organismes complémentaires : circuit simplifié pour les salariés

Pour économiser des frais d'envoi, certaines caisses primaires de la Sécurité sociale commencent à regrouper l'expédition de leurs décomptes : par semaine, par quinzaine ou par mois.

Elles continuent bien entendu à en virer quotidiennement le montant aux assurés. Mais ceux-ci ne peuvent plus faire aussi rapidement leur demande de remboursement aux organismes

complémentaires. C'est pourquoi les caisses commencent à s'organiser pour adresser à ces derniers, par télétransmission, un double magnétique du décompte, le jour même où il est effectué : le remboursement complémentaire peut alors être fait sans intervention de l'assuré (voir schéma).

Bien entendu, l'Alptis sera prête dès le second semestre 1993 à recevoir de tels décomptes télétransmis.



L'assuré n'a plus qu'un seul envoi à faire à la sécurité sociale, sa feuille de maladie. Il aura alors automatiquement le remboursement du Régime Obligatoire et du Régime Complémentaire.

D E V E L O P P E M E N T

NOUVEAU ! LE LIVRET DE L'ADHERENT



Depuis début mai, un livret est joint aux documents d'adhésion adressés à chaque nouvel adhérent Alptis. Intitulé "Bienvenue à l'Alptis", il reprend en quatre fiches pratiques les questions que se pose tout nouvel adhérent. A propos des garanties : ce qu'il faut savoir, les points à vérifier. Comment se faire rembourser ? Comment sont calculées les cotisations ? Une association : pour quoi faire ? L'objectif ? Simplifier la vie de nos adhérents, les satisfaire, leur démontrer le souci d'information claire qui est celui de leur Association. ■

DEUX PROFESSIONS CIBLEES



Mme André, psychologue adhérente, nous a aimablement soutenu dans notre démarche auprès des membres de sa profession.

Le 13 mai, sachez qu'Alptis a envoyé un mailing de sensibilisation à deux groupes de professions. Les coiffeurs, esthéticiens et parfumeurs, d'une part, soit environ 64 000 personnes ; et les psychologues, graphologues et psychanalystes, d'autre part, soit environ 4 000 personnes. Une autre opération de même type est prévue en septembre, auprès de deux autres professions d'indépendants. Si vous êtes interrogés, n'hésitez pas à nous contacter (Benoît Avice au 72.36.16.05) ■

OPERATIONS DE FIDELISATION DES ADHERENTS

A l'occasion des travaux de la dernière assemblée générale de Paris en septembre dernier, plusieurs ateliers ont conclu à la nécessité de mieux informer les adhérents, notamment sur les garanties qu'ils peuvent souscrire.

Dans cet esprit, plusieurs opérations ont été préparées et certaines déjà réalisées :

- A l'occasion de l'appel de cotisation du deuxième trimestre, une campagne promotionnelle de la **garantie Allocation hospitalière** a permis de contacter près de 50 000 adhérents : les premiers résultats sont très encourageants !
- A la veille des vacances, de ses joies mais parfois aussi de ses aléas, les adhérents seront à nouveau sensibilisés sur la nécessité d'une **Protection accident**.



- Les adhérents ayant des enfants en âge d'être étudiant, se verront rappeler que les mutuelles étudiants ne sont pas un "passage obligé". La **garantie spéciale Etudiant** leur sera largement communiquée.

Ces opérations entrent bien dans une orientation de fidélisation de tous les adhérents Alptis, bon nombre étant souvent peu curieux de toutes les possibilités offertes par l'association. ■

LES AVOCATS CHOISSISSENT ALPTIS



Alain Beckert, avocat adhérent. Plus de 10 % des avocats font confiance à Alptis.

Une action renforcée auprès des avocats va être menée prochainement, avec votre appui : information à tous les niveaux, depuis les Barreaux jusqu'aux cabinets, en passant par leurs partenaires privilégiés : les unions des jeunes avocats... Cette profession est depuis toujours très bien représentée à l'Alptis puisque plus de 10 % de ses membres nous font aujourd'hui confiance. ■

COMMENT OPTIMISER LE BOUCHE A OREILLE ?

Une opération de parrainage auprès des adhérents Alptis avait été lancée mi-92 sur le thème : "Vous appréciez les garanties et les prestations de l'Alptis ? Certains peuvent également en bénéficier grâce à vous". Couplée à l'appel de cotisations de juillet 92, cette opération a touché 55 000 adhérents. Les résultats n'ont pas été assez satisfaisants pour justifier le renouvellement d'une information aussi massive.

Il faut donc trouver d'autres moyens et inciter les adhérents à participer au développement de leur association. La réflexion est lancée pour tenter de mieux connaître le "mécanisme" du conseil, le lien (professionnel, social, familial...) qui provoque le plus sûrement la reconnaissance de l'association par le bouche-à-oreille. A vous aussi d'y réfléchir au sein des comités. ■

